



75, rue Principale C.P. 70, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0

Téléphone : (418) 779-2300 Télécopieur : (418) 779-3024

Courriel : info@lacadesaigles.ca



MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Déjà rendu à l'été 2014.... Wow ! Que le temps court devant nous, c'est le siècle de la vitesse.

Nous en sommes à quelques semaines du Congrès Mondial Acadien C.M.A. qui se déroulera du 8 au 24 août. Il y aura une panoplie d'activités intéressantes et peu coûteuses dans toutes les municipalités du Témiscouata, celles du nord-ouest du Nouveau-Brunswick et du nord du Maine. Je vous invite, encore une fois à visiter le site internet du C.M.A. au <http://www.cma2014.com/fr>.

Tant qu'à Lac-des-Aigles, les membres de la grande famille des « Boucher » seront reçus samedi le 23 août. Il y aura, vin d'honneur, conférence sur la généalogie de cette belle et nombreuse famille, messe, souper-méchoui et soirée ouverte à tous au Pavillon du lac (Voir dépliant inséré dans le présent bulletin). Le dimanche il y aura un brunch, visite du village en autocar. Ce même dimanche nous recevrons des représentants municipaux des villages de Rivière-Verte au Nouveau-Brunswick et de Eagle Lake au Maine. En début d'après-midi tout le monde se rendra à Cabano au Parc Clair-Soleil pour la cérémonie et le spectacle de fermeture de ce Congrès Mondial Acadien.

Cet été, les juges de la Corporation des Fleurons du Québec viendront évaluer la beauté de notre village. Nous avons 2 Fleurons sur une possibilité de 5 maximum. Seules quelques municipalités ont la note d'excellence. Nous espérons améliorer notre note de classement. Nous avons amélioré notre visibilité, par quelques actions dont la pose de 40 belles grosses jardinières et l'embellissement des panneaux d'accueil de la municipalité. Les résidences privées et les commerces sont aussi évalués ; il serait très intéressant que chaque résident ajoute un petit plus sur sa propriété pour l'embellir, la nettoyer, la rendre plus belle. Voir communiqué à la page 30 de ce Bulletin.

L'entreprise « Des Jardins Turcotte »*, où nous achetons nos jardinières offre une belle gamme de produits et en juillet il y a de bons rabais. Cet été c'est M. Gabriel Dubé qui arrose quotidiennement nos fleurs.

Je vous souhaite un fort bel été 2014 ; n'oubliez pas la super fin de semaine Gymkhana-Triple Couronne les 10-11-12 et 13 juillet. En plus des très nombreuses compétitions il y aura le retour du groupe « Karma », le samedi soir.

* Des Jardins Turcotte, 167 rang Bastille, St-Jean-de-Dieu tél. : 418-963-5093

Bienvenue à tous.

Claude Brault, maire

Parutions du Bulletin

- Printemps
- Été
- Automne
- Hiver

Date limite de remise des articles

- 13 mars
- 12 juin
- 9 septembre
- 11 décembre

Table des matières

Mot du maire	1
Informations municipales	2-6
Fleurons – Visite au LDA.7	
Info-Biblio	8
Congrès mondial acadien, rencontre famille Boucher, matériel à vendre,.	9
Activité financement cour d'école	9
Développement	10
AGA - Association de développement de la Vallée-des-Lacs	10
Vie scolaire	11
BACS.	11
À planifier lors d'un déménagement	12
Snow-bird	13
Le milieu familial	13
Gymkhana	14
Concours – Les organismes communautaires	15-16
MRC – Communiqués	17
Événements - CMA.	18
Loisirs d'Été	19
Centre des Opérations B dignité	19
Parc Natur'Ailes	19
Horaires	20
Événements à venir.	20
Conseil municipal	20

INFORMATIONS MUNICIPALES

Résolution 61-14 PLAN DE ZONAGE – RENCONTRES

D'ici septembre une rencontre par mois devrait avoir lieu avec la MRC pour l'adoption de nos règlements d'urbanisme.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate la Directrice générale Francine Beaulieu, le contremaître, M. Berthier Beaulieu, le maire M. Claude Breault ainsi que le conseiller M. Elzéar Lepage à faire partie du comité pour l'adoption des Règlements d'urbanisme et à participer aux 4 rencontres avec la MRC d'ici septembre.

Résolution 65-14 FORMATION RCR

5 pompiers doivent suivre la formation RCR. La municipalité peut obtenir 3 subventions. Le coût par formation est de 117 \$ + taxes. Une formation est prévue au Lac-des-Aigles en décembre 2014.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles inscrive les 5 pompiers à la formation de soir (si possible) en décembre au Lac-des-Aigles et défraie le coût pour 2 pompiers à 117 \$ chacun + taxes.

Résolution 67-14 CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ – REPRÉSENTANT MUNICIPAL AGA LE 19 MARS

Lettre d'invitation du Centre de mise en valeur des Opérations dignité pour assister à leur 6^e Assemblée générale annuelle qui aura lieu le 19 mars prochain à Esprit-Saint à 19 h 30. Et demande de renouvellement d'adhésion au coût de 60 \$. M. Elzéar Lepage n'est plus notre représentant municipal.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion à Opérations dignité au montant de 60 \$ et mandate Claude et Elzéar à assister à L'A.G.A.

Résolution 72-14 DEMANDE D'AIDE – SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

85^e édition de la Foire agricole sous le thème « 85^È EXPO ÇA VAUT LE DÉTOUR » les 6-7-8 juin prochain.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ à la Société d'agriculture du Témiscouata pour leur 85^e Expo agricole.

Résolution 73-14 DEMANDE DE COMMANDITE – JOURNÉE DES FAMILLES

Pour 2014 : Lettre du Comité organisateur de la Journée des Familles au Témiscouata 2014, pour l'activité qui aura lieu à Pohénégamook le 31 mai prochain en collaboration avec les Maisons de la famille du Témiscouata, la ville de Pohénégamook, Cosmos, Équipe de saines habitudes de vie, le CPE Les Calinours, le CSSST et autres.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ au Regroupement Acti-Familles pour l'organisation de la Journée des familles 2014 au Témiscouata.

Résolution 74-14 DEMANDE DES LOISIRS

Résolution du Comité des Loisirs demandant le déboursé de la 1^{er} tranche de l'aide budgétisée pour 2014 de 14 000 \$ soit 7 000 \$.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte d'effectuer le déboursé de la 1^{er} tranche de l'aide pour 2014 soit un montant de 7 000 \$ aux Loisirs de Lac-des-Aigles.

Résolution 76-14 LOCATION SALLE LORS DE DÉCÈS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles facture 50 \$ par utilisation, donc si une famille l'utilise 2 jours le coût sera de 100 \$.

Résolution 110-14 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – RÉSERVE DUCHÉNIER

L'assemblée générale annuelle de la corporation Le Territoire Populaire Chénier inc. aura lieu Mercredi, le 16 avril à 19 h au Pavillon de la jeunesse, 19 rue du Pavillon, Sainte-Blandine. La Municipalité peut nommer 3 délégués pour cette assemblée.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate Messieurs Claude Breault, Armand Bérubé et Roger Boutot comme délégués de la Municipalité pour assister à cette assemblée générale annuelle.

Résolution 117-14 RENOUELEMENT ADHÉSION - URLS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion à l'unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent pour 2014 au coût de 100 \$.

Résolution 118-14 DEMANDE – MARCHÉ RELAIS POUR LA VIE

Lettre de demandes de l'Équipe des Fleurs du matin pour leur marche et soupe populaire qui auront lieu samedi, le 26 avril prochain pour le Cancer.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de défrayer les copies ainsi que l'envoi collectif qui sera posté Jeudi, le 17 avril avant Pâques. Elle prête aussi la salle communautaire au sous-sol mais le ménage, tables et chaise placées, planchers de l'entrée, de la salle et de la cuisine lavées, ... que le tout soit remis dans l'état ou il a été pris.

* De plus qu'elle autorise la sortie d'un camion incendie pour la sécurité des marcheurs lors de cette activité si des pompiers sont disponibles et intéressés.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Résolution 119-14 DEMANDE - GYMKHANA

Lettre du Comité du Gymkhana demandant pour juillet un chalet pour 3 nuits (10-11-12) et l'autre pour 1 nuit (à vérifier si le 12

juillet). DATES À CONFIRMER

Demande d'une commandite de 2 000 \$, l'aide des employés pour l'installation du chapiteau en juillet et la récupération de l'amoncellement de fumier ?

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte la demande soit les chalets en juillet, l'aide des employés demandés mais pour l'aide financière elle attendra la réception des États financiers 2013 afin d'analyser la demande lors de la prochaine réunion régulière.

Résolution 120-14 DEMANDE FINANCIÈRE – GALA MÉRITAS

Courriel de Dave Dumas de l'École secondaire Vallée-des-Lacs demandant notre participation financière afin de remettre des bourses aux jeunes Méritas.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide financière de 100 \$ pour le méritas 2013-2014 de l'école secondaire Vallée-des-Lacs.

Résolution 121-14 CELLULAIRE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles écrive à Telus et à Bell qu'une croix lumineuse est disponible au Lac-des-Aigles pour l'installation d'une antenne pour rendre possible l'utilisation d'un cellulaire et qu'à Squatec il y a une tour d'Hydro-Québec.

Résolution 122-14 DEMANDE DU COMITÉ DE LITURGIE

Lettre d'Isabelle Boucher et de Vicky Ouellet, responsables des jeunes du Comité liturgie demandant notre téléviseur étant donné que nous nous en servons 1 fois tous les 4 ans lors des élections. Par don ou vente à prix abordable.

Note : Notre téléviseur a été acheté chez Wal-Mart en 2003 au coût de 365 \$ et le meuble fabriqué par Roger Boutot au coût de 278\$. Ils ont besoin d'un lecteur de DVD, nous on a un lecteur de cassettes VHS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse don de la télévision ainsi que du meuble (non utilisé ici) étant donné le besoin du Comité de liturgie.

Résolution 124-14 BÂTIMENT PASTORAL

Considérant que la municipalité de Lac-des-Aigles et ses citoyens sont inquiets face à l'avenir de leur église ;

Considérant que la pérennité de ce bâtiment religieux passe par une utilisation diversifiée voir multi usage ;

Considérant qu'un promoteur a démontré de l'intérêt face à une vocation semi-commerciale du bâtiment.

Que la municipalité de Lac-des-Aigles participe aux démarches de structurations d'un projet mobilisateur et concerté, permettant d'améliorer la vocation actuelle du bâtiment pastoral et d'en assurer la subsistance et délègue le maire M. Claude Breault pour participer à ces démarches.

Résolution 125-14 FONDATION ANNETTE CIMON LEBEL – TOURNOI DE GOLF

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide financière de 100 \$ à l'organisme Fondation Annette Cimon Lebel qui vient en aide aux personnes atteintes du cancer de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Résolution 126-14 FÉLICITATIONS – MAIRE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite M. Charles Sirois pour son élection au titre de maire de la Municipalité de la Trinité-des-Monts.

Résolution 135-14 SÛRETÉ DU QUÉBEC – PAIEMENT DU 1^{ER} VERSEMENT 2014

Que la municipalité de Lac-des-Aigles procède en juin au versement de la 1^{ère} tranche à la Sûreté du Québec au montant de 12 191 \$.

Résolution 138-14 DEMANDE DE STAGE

M. Gabriel Dubé demande la possibilité d'effectuer un stage de formation en milieu de travail (Mécanique diesel) à la municipalité. Ce stage aura une durée de 2 semaines soit du 26 mai au 6 juin.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte comme stagiaire M. Gabriel Dubé pour 2 semaines. Il sera sous la supervision du contremaître M. Berthier Beaulieu. Pour conduire un véhicule municipal il devra fournir son permis de conduire valide.

Résolution 139-14 DISTRIBUTION D'ARBRES

Les arbres devraient arriver vendredi le 16 mai à Squatec. Soit 400 mélèzes et 100 bouleaux jaunes.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles effectue la livraison des arbres samedi, le 17 mai 2014 de 8 h à 10 h et si Berthier Beaulieu a un empêchement il trouvera une personne pour le faire et qu'un envoi collectif soit fait à la population.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Résolution 140-14 DEMANDE DE LOCATION TERRAIN DE CAMPING POUR L'ÉTÉ

Demande pour louer camping pendant environ 15 semaines.

En 2010 un montant de 1000 \$ avait été résolu 258-10 pour 4 mois du 15 mai au 15 septembre et 20% du montant à la gestionnaire.

Le tarif était alors de 19,50 \$/nuitée il est maintenant de 20,50 \$

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de louer pour juin-juillet-août et 2 semaines en septembre un terrain de camping au prix spécial de 1 200 \$ pour toute cette période + taxes.

Résolution 141-14 DEMANDE POUR LOCATION CHALET POUR L'ÉTÉ

Demande pour louer un chalet pendant tout l'été.

En 2009 un montant de 350 \$/semaine au lieu de 390 \$ soit environ 10% d'escompte avait été résolu 264-09 pour un minimum de 28 jours, draps, ... 1x/semaine et serviettes 2x/semaine et 125 \$/semaine au lieu de 175\$ à la gestionnaire.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de louer un chalet au montant de 350 \$ par semaine pour un minimum de 12 semaines pendant l'été 2014 plus taxe d'hébergements et taxes.

Draps changés 1X par semaine et les serviettes 2 x par semaine et la gestionnaire recevra un montant de 145\$ au lieu de 203 \$.

Résolution 143-14 ADHÉSION AU PROGRAMME SIMB@ - SUBVENTION POUR ORDINATEUR BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'acquisition d'équipements informatiques pour la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT qu'une subvention équivalente à 50 % du coût de ces acquisitions est disponible par le biais d'un programme d'aide financière mis sur pied pour les bibliothèques affiliées par le ministère de la Culture et des Communications;

- QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles adresse une demande de subvention dans le cadre du Programme Simb@, afin de doter la bibliothèque municipale du matériel informatique requis pour le rafraîchissement de ses équipements;

- QUE le maire M. Claude Breault et/ou la directrice générale Mme Francine Beaulieu, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-des-Aigles, tout document utile ou nécessaire afin de donner effet à la présente résolution, notamment la convention à intervenir avec le CR\$BP ».

Résolution 144-14 DEMANDE FINANCIÈRE DU COMITÉ DE GYMKHANA

États financiers démontant un surplus avant investissement de 13 760,83 \$ pour l'année 2013 pour les 2 activités : Gymkhana en juin et Triple couronne en août. Investissements : salaire, box, terrasse, estrade de 15 283,17 \$.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide financière de 2 000 \$ au Comité du Gymkhana pour l'organisation de 2 activités cet Été soit la Triple Couronne le 10-13 juillet et le Gymkhana les 23-24 août.

Résolution 145-14 TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le projet de télévision communautaire des Basques et du haut Pays.

*** Madame la conseillère Nadia Sheink et Monsieur le conseiller Michel Dubé sont contre cette proposition.**

Résolution 148-14 APPUI MARCHÉ DE LA MÉMOIRE 2014 AU TÉMISCOUATA

La SADC de Témiscouata a accepté d'appuyer le Centre d'action bénévole – Région Témis à titre d'organisme parrain pour l'organisation de la Marche de la mémoire qui aura lieu le 25 mai prochain.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une contribution financière de 25 \$.

Résolution 149-14 ASSOCIATION ENTRE-AMIS

Lettre de demande de soutien financier

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse un soutien financier de l'ordre de 100 \$ à l'Association des personnes handicapées Entre-Amis pour les aider dans la poursuite de leurs activités.

Résolution 152-14 3^E ROUTE TOURISTIQUE

Concernant l'implantation d'une 3^e route touristique signalisée au Bas-Saint-Laurent qui traverserait le territoire de notre municipalité et relierait Saint-Jean-de-la-Lande à Sainte-Luce :

Considérant que cette route consolidera l'offre touristique et les services de proximité des municipalités ;

Considérant que le projet a déjà obtenu l'appui de la population, des intervenants touristiques et des organismes de développement des MRC du Témiscouata, de Rimouski-Neigette et de La Mitis ;

Considérant qu'une telle route touristique représente une vitrine nationale pour nos entreprises et aura pour effet de renforcer le pouvoir attractif de notre territoire;

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le projet d'implantation d'une troisième route touristique au Bas-Saint-Laurent. Ce faisant, la municipalité donne son accord pour le trajet et le nom, La Route du Grand Air. De plus, la municipalité s'engage à autoriser l'installation éventuelle de panneaux de signalisation de la Route du Grand Air sur le réseau routier dont elle a la responsabilité de l'entretien.

INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

Correspondance :

1. Reçu de la MRC de Témiscouata un chèque de 12 740 \$ le 28 février correspondant à la 2^e tranche de 20 % à recevoir du Programme de redistribution aux municipalités pour l'achat du Transporteur d'eau.
2. Reçu de la MRC de Témiscouata un chèque de 6 955,88 \$ le 19 mars comme 2^e redistribution carrière-sablère soit du 1^{er} juin au 30 septembre 2013.
3. Lettre de Desjardins datée du 27 février concernant le Projet de partenariat nous informant qu'ils ont bien reçu notre lettre relative au projet et qu'ils ont demandé à la VP régionale de commencer les études pertinentes afin d'évaluer la faisabilité,...
4. Lettre du Ministère du développement durable, ... nous informant qu'un contrôle mensuel de l'eau brute est requis. L'inspecteur M. Berthier Beaulieu a communiqué avec eux et le contrôle se fera mensuellement tel que requis.
5. L'École nationale des pompiers nous informe qu'elle procède à la révision des ententes et que la nôtre prendra fin le 30 juin 2014. Au cours du mois de mai une nouvelle entente nous sera proposée.

6. Lettre du MAMROT accusé réception de la copie conforme du code d'éthique et de déontologie des élus transmise en conformité à l'article 13.1 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.
7. Lettre de rappel de la Commission de l'équité salariale concernant la déclaration annuelle qui doit être faite d'ici le 1^{er} septembre 2014.
8. Courriel le 19 mars, que la MRC et Boralex nous informent de la reprise des activités au site des Parcs éoliens. Au plus fort de cet été, ils prévoient entre 200 et 250 travailleurs sur le chantier.
9. M. Richard Lehoux, président de la FQM nous remercie de la délicate attention que nous avons eu à son égard à l'occasion de sa récente nomination à titre de président de la FQM et nous informe que assumer ces fonctions dans le contexte où les municipalités luttent pour leur autonomie, développement et le renforcement des régions, représente pour lui un défi fort stimulant.
10. Les documents de la 5^e Assemblée générale annuelle du Centre de mise en valeur des opérations Dignité tenue le 19 mars sont déposés par le maire qui a participé à cette assemblée.
11. Reçu de M. Gilles Julien du MAMROT un accusé réception de la résolution concernant le cours sur le comportement éthique nous informant que notre demande a été transmise à la personne responsable qui s'occupera de traiter celle-ci. Et accusé réception aussi de la FQM de cette résolution.
12. Courriel de Bell suite à notre demande de couverture cellulaire nous informant que l'ingénierie de Bell est bien au fait des problèmes de couverture dans notre région et que les dernières analyses nous laissent espérer construire en 2015-2016.
13. Lettre par courriel reçu le 2 mai de l'archevêché de Rimouski, nous informant qu'au niveau du diocèse ils ont beaucoup d'ouverture pour des partenariats en rapport au projet de M. Éric Bélanger de la CFHPPV.
14. Courriel d'invitation de la MRC à participer à la consultation publique en mai pour la mise à jour de la Politique culturelle de la MRC.
15. Dépôt des documents de l'AGA de la Société d'Entraide humanitaire tenue le 15 avril dernier et dont le conseiller M. Elzéar Lepage et le maire ont participé.
16. Urba-Solutions nous informe qu'en 2014 le programme ÉcoRénov devrait inciter les propriétaires à mettre à jour leur installation septique par une aide d'un montant maximal de 10 000 \$/habitation. De plus, ils offrent un nouveau service de mesure et d'interprétation du bruit environnemental.
17. Reçu d'Action-chômage notre carte de membre nous assurant que notre contribution sera utilisée à bon escient.
18. La FQM nous informe que depuis 35 ans ils sont associés à ADMQ et aux assurances Chapdelaine pour offrir aux membres un régime d'assurance collective pour les employés et aussi les élus.
19. Dépôt du Rapport annuel 2013 de la Réserve Duchénier obtenu lors de l'AGA où M. Claude Breault, Elzéar Lepage et Roger Boutot ont participé.
20. Rapport d'activités et statistiques sur les incendies déclarés en 2012 du Ministère de la sécurité publique.
21. Lettre du Syndicat des travailleurs (ses) des postes suite à l'envoi de notre résolution nous remerciant d'avoir soulevé cette question auprès de la ministre responsable de Postes Canada et nous expliquant la situation.
22. Rapport annuel du CLD.
23. Rapport financier 2013 de la MRC de Témiscouata démontrant un surplus accumulé de 643 377,43 \$.
24. Reçu le Curriculum Vitae de Tom Dubé.

RAPPELS MUNICIPAUX

À noter que le jour du versement de taxes, le bureau municipal est ouvert toute la journée (à moins de circonstances exceptionnelles).

DATES DES VERSEMENTS DE TAXES DE L'ANNÉE 2014

1^{er} versement : 19 février

2^e versement : 20 mai

3^e versement : 18 août

PERMIS OBLIGATOIRE POUR TRAVAUX

Rappel de votre inspecteur : Vous voulez rénover votre salle de bain, construire une remise, refaire la toiture,... n'oubliez pas de communiquer avec votre inspecteur M. Berthier Beaulieu au 418-779-2300 poste 8. Afin de connaître les règlements en vigueur, marges à respecter,... et obtenir un permis au coût de 15 \$. **Merci de votre collaboration et bons travaux.**

PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Beaucoup de personnes sont fières et prennent le temps d'embellir leurs propriétés et nous les

félicitons. Toutes les personnes sont invitées à respecter les propriétés d'autrui en toute saison.

Merci de votre collaboration

La Municipalité de Lac-des-Aigles informe la population que le poêle à bois a été enlevé au kiosque à la plage pour l'été. Donc les locations ne sont plus nécessaires



MERCI DE REMETTRE LE KIOSQUE PROPRE COMME À VOTRE ARRIVÉE.

RÉFORME CADASTRALE

D'ici quelques années, le Québec disposera d'un nouveau cadastre à la fois fiable, complet, constamment à jour et informatisé. Pour atteindre ce résultat, le ministère des Ressources naturelles (MRN) doit effectuer des travaux afin, notamment, de reconstituer une image aussi globale que fidèle de l'ensemble des propriétés privées du Québec.

Les propriétaires sont des collaborateurs essentiels à l'obtention d'un cadastre de qualité.

Les propriétaires sont, en effet, invités à collaborer tout au long du processus de rénovation cadastrale :

1. en remettant au prestataire de services les documents dont ils disposent (tel que spécifié dans la lettre reçue en octobre dernier des arpenteurs mandatés, soit certificat de localisation, document de vente ou d'achat de terrain non notarié,...)
2. et en vérifiant la représentation de leur propriété lors de consultations avec ce dernier.

La présence de chaque propriétaire à la consultation qui aura lieu au Lac-des-Aigles sera primordiale afin que chacun puisse vérifier les dimensions de son terrain. Cette consultation sera plus tard en 2014-2015 et sera organisée par le ministère.

La règle du MRN veut que tous les lots adjacents d'un même propriétaire soient regroupés en un seul numéro de lot. Le propriétaire devra aviser la firme d'arpenteur s'il veut que chacun de ses lots soit identifié individuellement. Après la réforme pour toute vente de partie de lot, une demande de morcellement et de cadastre devra être faite auprès d'un arpenteur avant la vente.

Une rencontre de consultation des propriétaires sera faite, vérifier les communiqués à venir.



Communiqué

Pour diffusion immédiate

La municipalité Lac-des-Aigles a renouvelé son adhésion aux Fleurons du Québec

La municipalité est heureuse d'annoncer qu'elle a renouvelé son adhésion au programme des Fleurons du Québec pour les trois prochaines années.

Les classificateurs Fleurons du Québec reviendront évaluer notre municipalité au cours de l'été 2014.

C'est avec fierté que la municipalité avait obtenu, en 2011, 2 fleurons sur une possibilité de cinq, valables jusqu'en 2013. Le renouvellement de notre adhésion nous permettra de recevoir de nouveau la visite des classificateurs et d'obtenir, à l'automne 2014, notre nouvelle cote de classification des Fleurons du Québec.

Rappelons que la classification horticole des Fleurons du Québec constitue une reconnaissance officielle des efforts de toute la collectivité pour obtenir à long terme un milieu de vie plus beau, plus sain et plus vert.

L'an dernier, plus de 50 % des municipalités ont réussi à décrocher un fleuron additionnel lors de leur visite de reclassification.

C'est dans cet esprit que nous invitons l'ensemble des citoyens à jardiner et fleurir leur environnement dès maintenant, car il s'agit d'un défi collectif.

Les classificateurs Fleurons du Québec visiteront 60 % de notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal. Les points sont répartis dans 5 domaines d'embellissement :

✿ 340 points attribués au *Domaine municipal*

✿ 230 points attribués au *Domaine résidentiel*

✿ 180 points attribués au *Domaine institutionnel*

✿ 140 points attribués au *Domaine commercial et industriel*

✿ 160 points attribués aux *initiatives communautaires et au développement durable*

Tous ensemble, poursuivons nos efforts d'embellissement durable de la municipalité!

Lancé en 2006, le programme de classification horticole des Fleurons du Québec a connu un succès immédiat et n'a cessé de croître depuis : il regroupe aujourd'hui 382 municipalités dans toutes les régions de la province et rejoint plus de 54 % des citoyens québécois.

Pour obtenir la liste des municipalités classifiées et avoir plus d'information sur les Fleurons du Québec, visitez le site Internet www.fleuronsduquebec.com

-30-

INFO BIBLIOTHÈQUE



Club de lecture d'été 2014

Thème: Deviens le héros de ton été!

Cette année, le thème abordé sera celui du merveilleux monde de la bande dessinée, si apprécié de nos jeunes lecteurs.

À l'automne dernier, les bibliothèques ont invité les jeunes de leur communauté à devenir, pour un moment, créateurs de personnages en participant à un concours de dessins.

Le feuillet de participation a été distribué aux jeunes intéressés en novembre 2013.

Certains ont eu la chance de voir leur dessin choisi pour être utilisé pour le Club de lecture 2014!

À partir du 16 juin, les enfants qui se présenteront à la bibliothèque recevront un carnet de super-héros. À chaque semaine une carte de super-héros leur sera également remise pour un total de 8 cartes.

PRIX :

LOCAL : Le prix local est le dernier tome de la série Capitaine Static, *Mystère et boule de gomme*. Le

tirage sera fait à la fin de l'été à partir des coupons de participation.

RÉGIONAL : Après avoir effectué le tirage local, la responsable de la bibliothèque, expédiera tous les coupons au Réseau BIBLIO au plus tard le 1^{er} septembre 2014. Le prix régional sera tiré au cours du mois de septembre.

À GAGNER : des livres, des livres et encore des livres!



Livres récemment achetés

Plusieurs livres adultes ont été achetés le 11 juin entre autres des livres qui font suite à certaines séries que nous avons à la bibliothèque:

Pour les adultes

Tome 7	Fanette : Honneur et disgrâce	Suzanne Aubry
Tome 6	Chick lit : S'aimer à l'Européenne	Amélie Dubois
Tome 1 à 6	Les années du silence	Louise Tremblay d'Essianbre

Pour les jeunes

Tome 2	C'est la faute à Mario Lemieux	Luc Gélinas
--------	--------------------------------	-------------



Horaire estival

Jusqu'au 27 juin l'horaire de la bibliothèque reste le même qu'à l'habitude.

VOICI DONC L'HORAIRE DU 30 juin au 07 septembre 2014 :

Lundi : 13h30 à 15h00

Mercredi : 19h00 à 20h30

PS : Lundi le 23 juin et le 30 juin la bibliothèque sera fermée pour congé férié.

**Fermé pour vacances les semaines de la construction soit du 20 juillet au 2 août
De retour Lundi le 4 août. Bel été à tous !**

Le comité de la bibliothèque



Congrès mondial Acadien 2014

ACTIVITÉS AU LAC-DES-AIGLES

Lac-des-Aigles - À l'occasion du Congrès mondial acadien, plusieurs activités se tiendront du 8 au 24 août dans la région. Plus de 121 familles se rassembleront et la Municipalité de Lac-des-Aigles est fière d'accueillir la famille Boucher chez-elle.

Vous êtes Boucher ? Vous avez de l'ascendance Boucher ? Joignez-vous à tous les Boucher de l'Acadie des terres et forêts et venez célébrer avec nous le 23 et le 24 août 2014 au Pavillon du lac en plus des compétitions équestres Gymkhana au site des Loisirs ! Voir dépliant ci-inclus. **Plusieurs activités sont prévues au Pavillon du lac**

SAMEDI, le 23 août – Rassemblement des familles Boucher - Bienvenue à tous !

à 14 h Conférence sur la généalogie des Boucher par M. Denis Boucher

à 15 h 30 Vin d'honneur

à 16 h 30 Messe célébrée par notre curé Jacques Daniel BOUCHER

à 17 h 30 Souper Méchoui à 16 \$/adulte et 8 \$/enfant

à 20 h Soirée avec le groupe « La petite Bottine »

Pour de plus amples informations et pour vous inscrire, contacter Mme Gisèle Boucher, présidente ou Mme Vicky Bérubé, vice-présidente au 418-779-3023 ou 418-779-2912

Toute la population témiscouataine est invitée à se joindre à la famille Boucher le 23 août pour l'occasion! Lac-des-Aigles vous

souhaite la bienvenue!

Dimanche, le 24 août : Au Pavillon du lac

De 9 h à midi Brunch pour tous au coût de 10 \$ et Accueil de nos invités Triplés - Villages jumelés pour le CMA soit les gens du village d'Eagle Lake au Maine et ceux de Rivière Verte au Nouveau-Brunswick

Suivi de la visite de la paroisse en autobus

Ensuite Rendez-vous à Cabano pour les activités de fermeture du Congrès Mondial Acadien.

CONGRÈS MONDIAL ACADIEN – MATÉRIEL DÉCORATIF ET PROMOTIONNEL

À VENDRE AU BUREAU MUNICIPAL :

Drapeau du Congrès mondial acadien de 36'' x 72'' au prix de 37,35 \$

Autres articles sur commande : Drapeau sur bâton de 30'' x 40'' à 9,95 \$

Stylos, tasses, bracelets,...

On s'informe au bureau au 418-779-2300 poste 1

À commander le plus tôt possible avant le 1^{er} août

Activités de financement de la cour d'école l'Étincelle de Lac-des-Aigles

Mardi le 24 juin, à l'Auberge du Lac, aura lieu un lave auto avec vente de hot-dog comme activité de financement pour améliorer notre cour d'école. Bienvenue à tous!

Notre prochaine activité de financement est la vente de billets pour un moitié-moitié qui sera tiré au Gymkhana de Lac-des-Aigles en juillet. Vous pourrez vous procurer des billets dès le 1er juillet auprès des membres de notre comité et nous en vendrons la fin de semaine du Gymkhana le 10-11-12 et 13 juillet.

Le comité tient à remercier tous ceux qui nous encourageront lors de ces activités et bien sûr, nos généreux commanditaires.

Notre projet pour la cour d'école devait être fait en début juillet, mais certaines circonstances font que nous devons retarder de quelques semaines, par contre, soyez assuré que nous ferons tout en notre possible pour le réaliser avant le début des classes. **Merci à tous !**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le 27 mai dernier, le conseil municipal recevait M. Yves Lebel, directeur général du CLD de Témiscouata ou Centre Local de Développement. Cet organisme est voué spécifiquement au développement économique ; il fournit de l'aide technique, des prêts et à l'occasion des subventions non remboursables. La municipalité contribue au financement du CLD à la hauteur de 5,06 \$ par habitant.

En 2013, 4 entreprises de notre territoire ont utilisé leurs services pour 224 heures et elles ont reçu en prêt ou en subvention 157 852 \$. Toute personne ou entreprise avec un bon projet sera bien reçue et bien traitée par le personnel du CLD, dont les coordonnées sont : 3, rue Hôtel-de-Ville, TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC (QUEBEC) G0L 1X0 Téléphone : 877-253-8364 Télécopieur : 418-899-9255.

Le 26 juin prochain, je vous invite à l'Assemblée générale annuelle de l'ADV L ou Association de Développement de la Vallée des Lacs, qui regroupe 6 municipalités voir information plus bas sur cette page.

La municipalité investit aussi dans cet organisme à raison de 5 \$/habitant. Nous avons aussi un agent de développement en la personne de M. Pierre Daigneault qui est disponible. C'est le conseil d'administration qui détermine les dossiers à prioriser pour notre agent, pour l'ensemble du territoire des 6 municipalités.

Le financement de ce poste devrait se faire en 2015 avec les revenus de la vente d'électricité provenant des 10 éoliennes de la MRC, pour les 2/3 et l'autre 1/3 par les municipalités. Il y a un poste d'administrateur (trice) sur le Conseil d'administration pour Lac-des-Aigles qui est vacant. Comme vous le constatez les membres du conseil investissent temps et argent pour essayer de développer notre milieu. Bienvenue le 26 juin.

Claude Breault

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ADVL

INVITATION À TOUS



Travaille en étroite collaboration avec les gens du milieu à soutenir, concerter et élaborer des projets de développement socio-économique et touristique des municipalités d'Auclair, Biencourt, Lac-des-Aigles, Lejeune, St-Juste-du-Lac et Squatec.

Depuis tout près de 3 ans, un agent économique sillonne le territoire et donne son appui à tous citoyens et promoteurs désirant contribuer à l'essor de notre beau coin de pays.

Pour favoriser le développement, nos municipalités doivent se mobiliser et unir leurs efforts à la réalisation de projets spécifiques. C'est pourquoi que l'ADVL a été mise sur pied depuis 2008. L'engagement d'un agent a été rendu possible grâce à une contribution financière provenant du CLD avec une contrepartie de chacune des municipalités concernées. Très prochainement, vous pourrez consulter une carte typographique du territoire représentant commerces, lieux et activités touristiques et autres.

Vous voulez en connaître plus ?

Vous êtes cordialement invité à participer à l'assemblée générale annuelle de l'ADVL, jeudi le 26 juin 2014 à la salle du conseil de l'Édifice municipal de Squatec à 19h30.

Bienvenue à toutes et à tous !

Vous pouvez aussi consulter notre site WEB à l'adresse suivante : www.valleedeslacs.com

LA VIE SCOLAIRE

Notre système d'évaluation scolaire public tire relativement bien son épingle du jeu malgré les coupures à répétition qu'il subit depuis plusieurs années. Tant au niveau mondial, national que régional notre commission scolaire affiche de bons résultats ; nous n'avons rien à envier aux grosses commissions scolaires ou aux écoles privées. Je crois que nos petites écoles, tant au niveau primaire que secondaire, créent un fort sentiment d'appartenance et permettent de créer un lieu d'apprentissage beaucoup plus humain. Nos enfants sont heureux dans les murs de nos écoles.

Les coupures de financement provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport feront en sorte que le taux de la taxe scolaire devrait légèrement monter car nous n'avons pas encore atteint le maximum autorisé de 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation. Il est présentement de 0,29 \$.

Au mois de décembre je vous informais qu'il y aurait une consultation auprès des parents de Biencourt et de Lac-des-Aigles. Il y a eu des séances d'information et de consultation. Les parents de Biencourt ont rejeté le projet d'école-cycle, tandis que ceux de Lac-des-Aigles semblaient favorables, car il n'y a pas eu de vote formel ici, étant donné le refus des parents de Biencourt. Donc l'an prochain il y aura 2 groupes à l'école l'Étincelle avec 32 élèves ; il y aura 86 élèves au secondaire à Squatec.

Bonne nouvelle pour l'année scolaire 2014-2015, il y aura une garderie en milieu scolaire à Lac-des-Aigles et à Squatec.

En terminant je félicite Myriam Lévesque qui a eu un méritas au niveau Volet compétence transversale « Exploiter l'information » ainsi que Émile Bossé qui en a reçu un lui aussi au niveau Volet compétence transversale « Coopérer », 2^e cycle. De plus Émile recevra la médaille du lieutenant gouverneur général du Québec M. Pierre Duchesne, comme représentant de l'école secondaire de Squatec. Myriam, fille d'Isabelle Boucher de Carl Lévesque sera en secondaire 2 l'an prochain. Quant à Émile, fils de Lysanne Arsenault et de Denis Bossé, il sera en technique de l'informatique au Cégep de Matane l'an prochain. Félicitations à nos 2 lauréats et à leurs parents.

Claude Breault, commissaire scolaire, district no 13

Bacs

Tous les bacs roulants à recyclage et à ordures au Lac-des-Aigles ont été achetés par la Municipalité, ils appartiennent à la maison où ils se situent. En cas d'inoccupation ou de vente il est important de laisser le bac à la résidence et d'aviser la municipalité que la maison sera inhabitée pendant une période de temps, car si le bac disparaît il en coûtera au moins 115 \$ au propriétaire de l'immeuble pour le remplacer.

Aucun autre bac acheté dans un commerce n'est accepté ni aucune modification ne doit être faite à ceux-ci, seuls les bacs venant de la RIDT sont obligatoires et acceptés.

- **Bac roulant à recyclage** : Peu importe la raison du bris ou modification volontaire du bac, à la charge du fautif
 - Si la cuve est brisée, l'ensemble du bac roulant est changé et refacturé au citoyen.
- **Bac roulant à déchets** :
 - Si des pièces remplaçables ou la cuve sont brisées suite à un mauvais entretien, une mauvaise utilisation ou une modification au bac, le propriétaire est responsable de la réparation.

À noter que pour l'achat d'un nouveau couvercle de bac roulant (déchets ou recyclage), la personne devra apporter l'ancien couvercle brisé pour en acheter un nouveau du même type. Cela afin d'éviter que certains citoyens ne modifient leur bac à recyclage en bac à déchets. Un petit rappel aussi pour vous mentionner que **tous les bacs roulants (déchets et/ou recyclage) doivent être sortis la veille au soir des collectes.**

Durant une journée, les trajets peuvent être modifiés et le ramassage du recyclage avoir lieu avant celui des déchets ou vice-versa.

À planifier lors d'un déménagement !

Cet été, les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invitent à suivre les conseils de sécurité suivants afin prévenir et faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie.

Conseils de sécurité relatifs aux avertisseurs de fumée

- Vérifier la date de fabrication sur le boîtier de l'appareil. Le remplacer s'il a plus de dix ans.
- Mettre une pile neuve dans chaque avertisseur dès qu'on emménage.
- S'assurer qu'il y a un avertisseur sur chaque étage et dans le corridor, près des chambres à coucher.

Conseils de sécurité relatifs aux avertisseurs de monoxyde de carbone (CO)

- Installer un avertisseur de CO sur chaque étage si on possède un appareil de chauffage au mazout, un poêle à bois, un foyer, un appareil au kérosène, au pétrole, au gaz ou au propane et si on entrepose des outils à moteur à combustion.
- Suivre les instructions du fabricant pour l'installation. L'avertisseur peut être installé à n'importe quelle hauteur sur le mur puisque le CO se répand également dans l'atmosphère.

Conseils de sécurité relatifs aux extincteurs portatifs

- Choisir un extincteur portatif à poudre polyvalente du type A, B et C et d'un minimum de 2 kg (5 lb).

- L'installer bien en vue et près d'une sortie.
- Le faire vérifier par une entreprise reconnue et spécialisée.
- Apprendre à l'utiliser.

Préparer un plan d'évacuation

- Préparer un plan d'évacuation, le faire connaître à tous les occupants et le pratiquer.
- Déterminer un point de rassemblement avec les membres de sa famille.
- Prévoir l'évacuation des enfants et des personnes âgées ou handicapées.
- Prendre connaissance du plan d'évacuation du bâtiment qu'on habite et repérer les sorties d'urgence.

Conseils de sécurité relatifs aux appareils de chauffage et d'électricité

- Faire inspecter la cheminée et les appareils de chauffage dès qu'on s'installe dans une nouvelle maison.
- Faire ramoner la cheminée à l'arrivée. Ne pas attendre l'automne, car l'air humide de l'été, combiné au dépôt de crésote, provoque la corrosion des pièces d'acier de la cheminée.
- Entreposer les cordes de bois loin de la maison et n'entrer que de très petites quantités à l'intérieur.
- Faire inspecter le panneau électrique par un maître électricien.

Conseils de sécurité relatifs à l'entreposage

- Ne pas installer ni utiliser le barbecue sur le balcon ou sous une fenêtre.
- Éviter d'empiler des boîtes et d'autres objets dans les corridors, sur les balcons et les terrasses, dehors sous les fenêtres, le long de la maison sous l'abri auto. Ces combustibles peuvent compliquer une évacuation ou même l'empêcher. Louer plutôt un espace d'entreposage conçu à cet effet.
- Entreposer les produits dangereux comme le propane, l'essence, le diluant à peinture et les produits pour la piscine dans leur contenant d'origine, dans un endroit sec, aéré et hors de la portée des enfants.
- N'entreposer pas plus de 5 litres de produits inflammables et pas plus de 30 litres dans un garage ou un cabanon. Lire soigneusement les étiquettes.

Conseil de sécurité si vous emménagez en zone boisée

- Vérifier que la bouche de la cheminée est couverte d'un pare-étincelles.
- Placer le réservoir de propane à un minimum de dix mètres de la maison.
- Dégager dix mètres autour de la maison de toute végétation inflammable.
- Installer un boyau d'arrosage assez long pour faire le tour de la maison et garder à portée de main des seaux, des râtaux, des pelles. Se procurer un ensemble d'asperseurs pour le toit et une échelle pour y accéder.

Les snowbirds ne sont pas qu'en Floride, ils survoleront le Témiscouata cet été

La troupe des Snowbirds de l'Aviation royale canadienne sera au rendez-vous du 16 au 23 août pour survoler plusieurs endroits sur les trois territoires participants du Congrès mondial acadien, le Madawaska, le Témiscouata et le comté d'Aroostook au Maine.

« Les Snowbirds seront stationnés à l'aéroport de St-Léonard (N.-B.) du 16 au 23 août. Nous savons qu'ils préparent des spectacles pour le CMA mais nous n'avons pas pour l'instant les dates et les endroits où ils se produiront », a souligné le maire adjoint de St-Léonard, Renaud Ouellette. Les Snowbirds pilotent le Tutor (CT-114) de Canadair, un avion à réaction de construction canadienne employé par les Forces canadiennes pour l'entraînement de base de ses pilotes de 1963 à 2000. Le poids approximatif du Tutor est de 7 170 lbs (3 260 kg) et il est propulsé par un turboréacteur J-85 de 2 700 livres de poussée.

La vitesse maximale de l'avion, en configuration avec les réservoirs à fumée, est de 412 noeuds (470 mi/h ou 750 km/h). Au cours d'une démonstration aérienne, les Snowbirds peuvent voler à des vitesses comprises entre 100 noeuds (115 mi/h ou 185 km/h) et 320 noeuds (370 mi/h ou 590 km/h).

Dans la majorité des formations, la distance entre chaque aéronef Snowbirds est environ 1.2 mètres (4 pieds).



CPE-BC Les Calinours

Le milieu familial

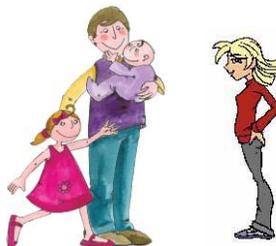


Québec

Je parle, tu parles, nous apprenons!

La collaboration avec les parents et l'intégration des enfants à besoins particuliers

Chaque RSG s'inspire des enfants pour bâtir des journées aux couleurs des enfants. Pour y parvenir, elles ont besoin de l'entière collaboration des parents et d'un échange constructif entre tous, c'est pourquoi elles préconisent les bonnes relations parents-RSG. En établissant une communication respectueuse et de confiance avec les parents, elles forment avec eux une équipe qui leur permettra le plein épanouissement de tous les enfants.



Les enfants à besoins particuliers trouvent aussi leur place au sein des milieux familiaux. Que ce soit une difficulté physique, intellectuelle, langagière ou un trouble du développement. Plusieurs responsables relèvent le défi et permettent à ces enfants d'être éveillés à leur petite enfance. Les RSG voient en chaque enfant son côté unique et elles lui offrent l'opportunité d'apprendre selon ses besoins et ses capacités propres à lui.

Pour vous guider dans le choix d'un service de garde :

http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF_recherche_service_garde.pdf

Pour les places disponibles en milieu familial : www.bila.ca

Pour trouver un service de garde en milieu familial : 418-854-0255 poste 520

Pour devenir RSG : 418-854-0255 poste 521

www.cpebccalinours.ca

**VENEZ FÊTER LA 3^E ÉDITION GYMKHANA DE LAC-DES-AIGLES JUMELÉE
À LA 2^E PARTICIPATION CONSÉCUTIVE DE LA TRIPLE COURONNE
AU CENTRE DES LOISIRS DIANE ROY DE LAC-DES-AIGLES
DU 10 AU 13 JUILLET 2014**

Jeudi, le 10 juillet 2014

Ouverture officielle Sous le chapiteau Desjardins

19h : Allocutions officielles
20h : Spectacle de danse
22h : Chansonnier : Marc Thériault

Vendredi, le 11 juillet 2014

Sous le chapiteau Desjardins

20h30 : Chansonnier : Styves Lemay
22h : Remise des bourses Gymkhana professionnelle de la journée avec AEGEQ
22h30 : Chansonnier: Styves Lemay et Marc Thériault

Ring NRJ la Radio des Hits

17h00 à 18h30 : Exhibition
19h00 : Début des compétitions AEGEQ
20h00 : Jack Pot Junior Triple Couronne, à voir meilleurs chevaux québécois.

Cantine

sur les lieux

Kiosque de produits glacés

Plusieurs exposants seront sur place

Jeux gonflables sur le terrain (participation commandite Chapiteau Roy)
(Contribution volontaire)

Samedi, le 12 juillet 2014

Sous le chapiteau Desjardins

- 17h à 20h : Souper méchoui de porc et bœuf 16\$/ adultes, 8\$/enfants 11 ans et – gratuit pour enfants de 0 à 4
20h30 : Remise des bourses Gymkhana professionnelle de la journée avec l' AEGEQ et de la Triple Couronne. Prix de présence pour compétiteurs sous le chapiteau, deux *saillies* à faire tirer, **Roller can get It**, Éric Lavoie et René Ricard.
21h30 : Karma, hommage aux années 80'
Entractes : Chansonnier Styves Lemay

Ring NRJ la Radio des Hits

- 8h30 : Compétitions professionnelles 7 000\$ en bourse avec l' AEGEQ
15h00 : Jeux dans les **Estrades TVA** pour spectateurs avec cadeaux
20h00 : Grand Prix Slot : à voir absolument Meilleurs chevaux québécois

Terrain de balle : TVA CIMT.Ca

- 13:30 : Fort Boyard pour enfants
15 h : Maquillage

Barbotteuse sur place si la température le permet. Gratuit pour tous les enfants

Dimanche, le 13 juillet 2014

Sous le chapiteau Desjardins

- 7:30h à 12h : Café sur le terrain
13h : Cocotte Girls

Ring NRJ la Radio des Hits

- 8h : Grand prix association
10h30 à 15h : Course Triple Couronne

Randonnée équestre

- 10h30 à
15h00 : responsable : Katy Thériault



INFORMATION IMPORTANTE

TAXE SUR LE TRANSPORT DU SABLE, DU GRAVIER ET DE LA PIERRE

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tous les exploitants de carrière ou de sablière doivent payer une taxe sur le transport des matières assujetties selon le projet de loi 82, adopté en juin 2008. Cette loi provinciale (*Loi sur les compétences municipales*) rend obligatoire la perception des droits auprès des exploitants de carrière et de sablière par les MRC ou par les municipalités. Depuis le 1^{er} janvier 2013, la taxe est fixée à 0.54\$/tonne métrique.

La MRC de Témiscouata, de par son règlement 01-14, assure la perception de la taxe aux exploitants pour les 19 municipalités de son territoire.

Ainsi, toute personne physique ou morale est tenue de payer la taxe à l'exploitant, et ce, quel que soit l'endroit où les matières sont livrées.*1. De plus, toutes personnes physiques ou

morales transportant des matières assujetties pour ses fins personnelles doivent aussi payer la taxe, et ce, directement à la MRC.

Notez que cette taxe a été mise en place pour contribuer aux frais engendrés pour l'entretien et à la réfection de certaines voies publiques municipales causés par le transport par camion.

Pour toutes questions ou pour consulter le règlement 01-14, nous vous invitons à visiter le site Internet de la MRC au <http://www.mrctemiscouata.qc.ca/carrieres-sablieres> ou à communiquer avec Michelle Caron au 418-899-6725 poste 107, mcaron@mrctemis.ca.

Notez que la tourne (terre noire et terre jaune), le bois et le métal provenant de la démolition de structures ne sont pas des matières assujetties.

*1 à l'exception de certains cas très spécifiques. (Voir le règlement 01-14)

INFORMATION IMPORTANTE

PROPRIÉTAIRES D'UN FONDS DE TERRE SUR LEQUEL EST SITUÉE UNE CARRIÈRE OU UNE SABLIERE

Depuis l'adoption du règlement 01-14 de la MRC de Témiscouata, tous les propriétaires d'un fonds de terre sur lequel est situé une carrière ou une sablière sont tenus de déposer annuellement à la MRC une *Déclaration du propriétaire*. Le 2 juin dernier, la MRC a procédé à l'envoi d'une lettre aux propriétaires concernés. Si vous êtes un propriétaire concerné et que vous n'avez pas reçu cette lettre, ou pour toutes questions concernant le règlement 01-14, veuillez communiquer avec Michelle Caron au 418-899-6725 poste 107, mcaron@mrctemis.ca pour vous assurer de vous conformer à la nouvelle réglementation. Vous pouvez consulter le règlement sur le site Internet de la MRC au <http://www.mrctemiscouata.qc.ca/carrieres-sablieres>.

Des événements importants à venir au Témiscouata pour le Congrès mondial acadien !

Témiscouata-sur-le-Lac, le 28 avril 2014 –Les préparatifs pour le Congrès mondial acadien vont bon train et nous rapprochent des festivités. 32 rassemblements de famille et plusieurs événements majeurs se dérouleront au Témiscouata, en plus d'une panoplie d'activités communautaires dans les municipalités.

Le 8 août, Cérémonie d'ouverture protocolaire autochtone à Rivière-Bleue

Arrivés par voie maritime à la borne des trois frontières sur la Rive du lac Beau, des dignitaires participeront à une cérémonie autochtone. Simultanément, le public pourra voir la cérémonie sur écrans géants et Internet dans le cadre de déjeuners communautaires à Saint-Honoré-de-Témiscouata, Saint-Michel-du-Squatec et Pohénégamook.

Les 9 et 10 août, Grande fête des retrouvailles Acadie-Québec à Dégelis

Pendant toute la fin de semaine, une variété de spectacles est proposée notamment avec le populaire groupe de musique traditionnelle La Bottine Souriante de même qu'une sélection d'artistes du Tremplin, le Festival de la Chanson et de l'humour de Dégelis.

Du 12 au 17 août, Grand rassemblement jeunesse (GRJ) à Pohénégamook

Évènement jeunesse officiel du Congrès mondial acadien, la 3^e édition de l'évènement rassemblera plus de 300 jeunes acadiens et francophones issus des provinces atlantiques, du Québec, de la francophonie canadienne, du Maine et de la Louisiane ainsi que de la France et de la Belgique. Une diversité d'activités est prévue autour de trois thèmes soit : Art & Culture, Leadership et Politique. Inscrivez-vous rapidement sur le site www.grj2014.com.

Le 23 août, Fêtons l'Acadie du Québec à Témiscouata-sur-le-Lac

Une journée bien remplie est proposée en partenariat avec le Gouvernement du Québec. Des activités sauront plaire à toute la famille, dont un grand spectacle de divertissement et divers groupes musicaux qui animeront le site de la plage du quartier Notre-Dame-du-Lac.

Le 24 août, Cérémonies du nouveau départ à Témiscouata-sur-le-Lac

En après-midi au Parc Clair soleil du quartier Cabano, il y aura lieu un défilé des municipalités du territoire de l'Acadie des terres et forêts regroupées en triplets, il y aura aussi des amuseurs publics, musiciens et cérémonies protocolaires de clôture. En soirée, le grand spectacle du Nouveau Départ «Racines» mettra en valeur de la musique traditionnelle et Néo-Trad de même que des artistes de la chanson populaire et de la musique traditionnelle. On y retrouvera notamment Yves Lambert, Édith Butler, Ingrid St-Pierre, Jean-François Breau, Marie-Ève Janvier, Roch Voisine et plusieurs autres...Des feux d'artifices sont prévus en fin de soirée.

De plus, quatre colloques se dérouleront au Témiscouata :

- **Les 16-17 août**, Colloque : «La place des parcs au 21e siècle» à Squatec.
- **Les 18-19 août**, au volet économique, Colloque sur la coopération : « Coopérer c'est gagnant! » à Dégelis.
- **Les 20-21 août**, Colloque : «Le futur de l'énergie en Acadie des Terres et forêts : Une approche durable et responsable» à Témiscouata-sur-le-Lac.
- **Les 22-23 août**, Colloque sur la gouvernance locale : «Réalités communes et défis partagés : un appel à la collaboration» à Témiscouata-sur-le-Lac.

Laissez-passer en prévente!

Pour consulter la programmation complète du CMA et vous procurer en prévente votre laissez-passer au coût de 20\$ pour les adultes et 15\$ pour les étudiants, consultez le www.cma2014.com Le laissez-passer vous donnera accès au spectacle d'ouverture, au spectacle de la Fête Nationale de l'Acadie, au spectacle du Nouveau Départ, à l'ExpoMONDE et au Pavillon MultiMÉDIA.

Ne manquez pas tous ces beaux rendez-vous!

-30-

Source : Caroline Chassé, directrice des communications, MRC de Témiscouata, cchasse@mrctemis.ca 418-899-6725 poste 111
Information : Renée -Anique Francoeur, coordonnatrice CMA-2014 rafrancoeur@cma2014.com volet Témiscouata (418) 899-6725 poste 113



LOISIRS DE LAC-DES-AIGLES

La fin de l'année scolaire signifie que l'été est arrivé, mais aussi que le terrain de jeux va bientôt commencer. Celui-ci est destiné aux enfants âgés entre 4 et 10 ans. Les parents désirant inscrire leurs enfants pourront le faire BIENTÔT.

Vérifier les prochains communiqués.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Vicky Bérubé au 418-779-3023.

Journée Portes Ouvertes, le 24 JUIN 2014

CENTRE DE MISE EN VALEUR DES OPÉRATIONS DIGNITÉ



Spectacle multimédia - Boutique Musée – Témoignages – Vidéos

Heures de visite entre 11hrs et 17hrs (Durée du spectacle 40 minutes)

**2e Étage de la Maison de la culture Jean-Marc Gendron (ancien presbytère) Porte avant
3, rue des Érables, Esprit-Saint, 418-779-2416**

Venez en groupe, amenez vos amis ou en famille. Profitez de cette journée gratuite pour tous!
Durant l'été, le Centre est ouvert du mercredi au dimanche de 11hrs à 17 hrs du 23 juin au 24 août 2014

Johanne Lebel Morin Pour les administrateurs du Centre de mise en valeur des Opérations Dignité
Site Internet: <http://operationdignite.com/> Téléphone : 418.779-2416, Autre téléphone : 418.750.7842

PARC NATURELLES

Location de chalets et terrains de camping Paget : 1-418-867-0196



Chalets toutes saisons (genre suisse) et de terrains de camping avec tous les services.

Veillez contacter Mme Renée Bernard, gestionnaire au 418-779-2739 ou 418-779-2061 ou par Paget au 418-867-0196.

2 chalets toutes saisons loués à 72 \$ / nuit ou 77,25 \$ (avec bois) occupation double, 11 \$ / personne supplémentaire.

BIENVENUE CHEZ NOUS !

HORAIRES - BUREAU MUNICIPAL

Pour informations : 418 779-2300 poste 1 et à info@lacsdesaigles.ca

Horaire d'accueil du public au bureau

Du lundi au Jeudi de 8 h à 12 h et Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Congé : Fermé Mardi, le 24 juin Saint-Jean Baptiste, lundi, le 30 juin Fête du Canada et lundi le 1^{er} septembre Fête du travail

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaire normal : Ouvert les lundis de 13 h 30 à 15 h, les mardis et mercredis soirs de 19 h à 20 h
30

La bibliothèque sera fermée : Lundi le 23 juin, le 30 juin et le 1^{er} septembre pour congés fériés.

Fermé pour vacances durant les semaines de la construction soit du 20 juillet au 2 août. De retour Lundi le 4 août.
Bel été à tous !

Pour informations : 418 779-2300 poste 5

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À VENIR AU LAC-DES-AIGLES

Mardi, le 24 juin	- Lave auto à l'Auberge du lac pour financement du projet de la cour d'école
Jeudi, le 26 juin	- AGA - Association de développement à Squatec
Dimanche, le 29 juin	- Brunch de la Fabrique et Gala musical au Pavillon du Lac
Lundi, le 7 juillet	- Réunion du conseil
10-11-12 et 13 juillet	- Gymkhana et Triple Couronne au Centre des Loisirs
Lundi, le 4 août	- Réunion du conseil
Lundi, le 18 août	- 3 ^e versement de taxes municipales
Vendredi, le 22 août	- Veillée pour Congrès mondial acadien (CMA) au Pavillon du lac
23-24 août	- Gymkhana au Centre des Loisirs Diane Roy
Samedi, le 23 août	- Messe, vin d'honneur, Méchoui, Rassemblement Famille Boucher et Soirée « la petite bottine » au Pavillon du lac (CMA)
Dimanche, le 24 août	- Brunch et accueil des villages de Rivière-Verte et d'Eagle Lake au Pavillon du lac dans le cadre du Congrès mondial acadien (CMA)

Membres du conseil municipal

M. Claude Breault, maire, dossiers MRC, RALDA, Bibliothèque, Gestion interne, Comité Gymkhana

M. Michel Dubé, conseiller siège # 1, pro-maire, dossiers sécurité incendie et OMH

M. Jean-Guy Beaulieu, conseiller siège # 2, représentant municipal OMH

Mme Nicole Beaulieu, conseillère siège # 3, dossier bibliothèque et OMH

M. Roger Dubé, conseiller siège # 4, RALDA, Maison des Jeunes

Mme Nadia Sheink, conseillère siège # 5, Club Quad

M. Elzéar Lepage, conseiller siège # 6, dossier Matières résiduelles, RALDA, Corporation de développement communautaire du lac, Réserve Duchénier, Loisirs, Association de l'ensemencement, Âge d'or et Gymkhana

Employés municipaux

Mme Francine Beaulieu, directrice générale

418 779-2300 poste 1

M. Berthier Beaulieu, inspecteur municipal et contremaître

418 779-2300 poste 8

Mme Renée Bernard, gestionnaire du Parc Natur'Ailes

418 779-2739 ou 2061

M. Francis Lavoie, directeur du service incendie

418-779-2119

M. Carl Lévesque, employé aux chemins d'hiver

